Image not found or type unknown

demande de succetion en ca de remariage

Par **garance24**, le **26/08/2009** à **16:15**

Bonjour,je suis remariée depuis 25 ans,j'ai travaillé dans l'entreprise de mon mari gratuitement en tant qu'épouse pendant 7 ans;l'entreprise de mon mari à été fermé suite à une liquidation judiciaire qu'il avait eu lors de son 1er mariage:suis-je en droit de lui réclamer les 7 années de salaire ,pendant les qu'elles j'ai travaillé pour lui svp?
il a 3 enfants de son 1er mariage
j'ai aussi 3 enfants de mon 1er mariage
nous avons fait nos papiers au dernier vivant devant notaire
en cas de décès de mon époux à qui revient les bien svp???
j'ai apporté tout mes meubles lors du remariage,mais ils ont été vendues pour l'entreprise!!!
merci de me répondre
amitié
Garance24

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés